

RÈGLE DU JEU À LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE DE PONTCHARRA - GROUPES

Description :

Les ludothécaires sont disponibles pour les groupes afin de répondre aux besoins spécifiques :

Associations de bénévoles :

- Conseil pour l'emprunt de jeux et jouets pour des manifestations
- Conseil pour la mise en place d'espaces jeux

Associations de professionnel.le.s accompagnant du public :

- Accueil sur les créneaux d'ouverture aux adhérent.e-s pour le jeu sur place
- Accompagnement pour le choix des jeux

ALSH, établissements scolaires, centres de loisirs, R.A.M., accueils petite enfance/ enfance/jeunesse, structures sanitaires et sociales :

- Accueil de groupe sur rendez-vous dans la limite des places disponibles
- Mise en place d'espaces jeux thématiques
- Accompagnement pour le choix des jeux



Règles du jeu sur place :

-  Enlever ses chaussures et les déposer à l'endroit prévu à cet effet
-  Parler doucement et correctement
-  Demander aux animatrices les jeux et jouets
-  Respecter autrui et le matériel
-  Prendre le goûter à l'endroit prévu à cet effet
-  Emporter un jeu en ayant vérifié qu'il est adapté à l'âge de l'enfant
-  Pour les moins de 3 ans, la présence d'un adulte est obligatoire dans la même salle que l'enfant

Variante, en extérieur :

-  Respecter le voisinage en évitant les nuisances sonores (bruit, cris...)
-  Jouer à des jeux de règles aux endroits prévus à cet effet
-  Ne pas entrer dans les garages
-  Prendre un goûter en veillant à laisser l'endroit propre

Fin de partie :

Lorsque c'est l'heure d'arrêter le jeu, les accompagnateurs préviennent doucement le groupe et l'accompagne dans le rangement.

Chaque joueur s'engage à lire le règlement intérieur et à respecter la règle du jeu de la ludothèque.

